

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

Faux départs et soutien familial

Catherine VILLENEUVE-GOKALP

Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France

Le passage à l'âge adulte est un processus progressif au cours duquel différentes étapes sont franchies : la fin des études, l'accès à l'emploi, le départ de chez les parents, la vie en couple, le mariage, la naissance du premier enfant. La première naissance et le mariage exceptés, ces seuils sont de plus en plus difficiles à dater avec précision, soit parce qu'on hésite sur l'événement à retenir (quel emploi réunit les caractéristiques permettant de situer le moment de l'insertion professionnelle ?), soit parce que l'événement est progressif ou réversible. Ainsi, le départ de chez les parents est de moins en moins une séparation nette. M. Bozon⁽¹⁾ a montré que 12 % des jeunes avaient déjà pris l'habitude de s'absenter plusieurs jours par semaine avant de partir et que 17 % revenaient tous les week-ends pendant au moins les six premiers mois suivant leur départ. Une enquête réalisée par le GERM-CERCOM dans les Alpes-Maritimes (T. Blöss *et al.*, 1990), a révélé qu'à 27 ans, 13 % des femmes nées en 1947 étaient déjà parties de chez leurs parents, puis revenues y vivre, et 17 % des femmes nées en 1959⁽²⁾.

En cas de départs multiples, lequel doit-on retenir pour fixer la date de l'indépendance résidentielle ? La première séparation, le premier logement qui n'est plus payé par les parents, ou bien encore le départ qui s'avérera définitif ? Y a-t-il de « faux départs » et de « vrais départs » ?

L'approche transversale des grandes enquêtes nationales ne permet de saisir, ni la progressivité des départs, ni les retours. Elles présentent la décohabitation familiale comme un événement instantané (on habite chez ses parents ou on en est parti), et ignorent les départs suivis de retours en confondant tous les jeunes qui résident chez leurs parents, qu'ils en soient déjà partis une première fois et y soient revenus ou qu'ils aient toujours habité chez eux. L'enquête « Passage à l'âge adulte », réalisée en 1993, permet de savoir combien de jeunes sont revenus chez leurs parents et pour quelles raisons. 3000 personnes de 25 à 34 ans (nées entre 1959 et 1968) ont été interrogées sur leur jeunesse⁽³⁾. Parmi celles qui étaient déjà parties de chez leurs parents, 17 % étaient revenues y vivre (soit 481 individus).

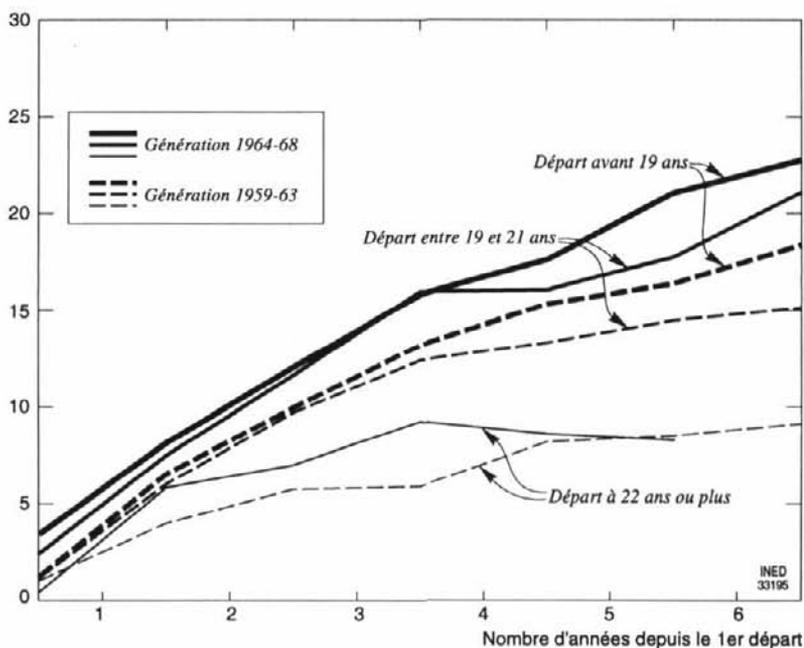
(1) Voir la communication de M. Bozon dans le présent volume.

(2) Dans l'enquête Passage à l'âge adulte, la fréquence des retours des femmes de la génération 1959 est un peu moins élevée, mais l'enquête du GERM-CERCOM est limitée aux Alpes-Maritimes, ce qui peut expliquer la différence.

(3) Voir la présentation de l'échantillon en annexe de la communication de M. Bozon.

Un jeune sur six revient chez ses parents

Entre 30 et 34 ans, un homme ou une femme sur six parti du domicile parental est revenu y vivre au moins trois mois. Au cours des prochaines années, le retour des jeunes chez leurs parents devrait devenir un événement de plus en plus banal. En effet, d'une génération à l'autre, à âge au départ égal, la fréquence des retours s'élève rapidement. Si le premier départ a eu lieu avant 19 ans, la proportion de recohabitants cinq ans plus tard est passée de 16 % pour les générations 1959-1963, à 20 % pour les générations 1964-1968. Cependant, plus le départ survient à un âge élevé, plus il prend un caractère définitif : seulement 8 % des départs entre 22 et 25 ans sont suivis d'un retour (toujours dans les cinq ans). Le report du premier départ devrait donc limiter les risques de retour. Tous âges confondus, ceux-ci sont à peu près égaux pour les hommes et pour les femmes, mais, au fil des générations, ce sont les retours des femmes parties avant dix-neuf ans qui se sont le plus accrus. Il se peut qu'à l'avenir les retours soient une conduite plus féminine que masculine.



Graphique 1 - Nombre de retours cumulés pour 100 départs selon l'âge au départ et la génération

Qui revient ?

Près du tiers des jeunes qui ont déclaré qu'ils étaient partis pour suivre leurs études ou une formation, retournent vivre chez leurs parents à l'issue de celles-ci. Les hommes, et surtout les femmes, qui partent pour prendre un emploi (ou avec l'espoir d'en trouver) sont également nombreux à revenir (une femme sur quatre). C'est seulement lorsque le départ est motivé par un désir d'indépendance ou par celui de fonder sa propre famille que les retours sont moins fréquents : 10 % des jeunes partis pour vivre en couple reviennent, 14 % de ceux qui ne s'entendaient plus avec leurs parents et également 14 % de ceux qui n'avaient d'autre raison que celle d'être indépendant⁽⁴⁾ (tableau 1).

TABLEAU 1 - PROPORTION DE RETOURS SELON L'ANNEE DE NAISSANCE, LES CAUSES DU PREMIER DEPART ET LES SOUHAITS DES PARENTS ET DES JEUNES LORS DU PREMIER DEPART (SUR 100 DEPARTS)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Effectifs	1 331	1 453	2 784
Ensemble	18	17	17
Année de naissance :			
- 1959-1963 (30-34 ans)	17	16	16
- 1964-1968 (25-29 ans)	19	20	19
Le 1er départ a eu lieu pour :			
- suivre des études ou une formation	33	30	31
- des raisons professionnelles	18	24	21
- vivre en couple	8	11	10
- une mauvaise entente avec les parents	16	12	14
- être indépendant (sans autre raison)	14	14	14
Lorsque l'enquête est parti :			
- il était pressé de partir	14	16	15
- il était content de partir mais pas pressé	18	17	17
- il aurait préféré rester plus longtemps	21	24	23

Lorsque le père est cadre, profession intermédiaire ou employé, plus d'un jeune sur cinq revient chez ses parents après un premier départ (un peu moins pour les filles dont le père exerce une profession intermédiaire). Si le père est ouvrier, les enfants rentrent moins (autour de 13 % pour les garçons et de 15 % pour les filles). Les filles de travailleurs indépendants ont un comportement proche des filles d'ouvriers, les fils d'agriculteurs reviennent très peu (7 %) et les fils d'artisans et commerçants occupent une position intermédiaire (19 %) (voir tableau 3). Les retours plus fréquents des enfants des classes supérieures s'expliquent par la proportion élevée de jeunes qui s'absentent pour leurs études. En outre, les garçons issus de ces milieux partent plus jeunes que les garçons

⁽⁴⁾ Plus de 40% des jeunes ont répondu qu'ils étaient partis pour être indépendants, mais cette réponse était généralement associée à « pour le travail » ou « pour vivre en couple ». Pour mettre en valeur le désir d'indépendance, nous ne l'avons fait apparaître que lorsqu'il était la seule cause du départ.

de milieux populaires⁽⁵⁾. Pour les filles, l'âge au premier départ varie peu avec le milieu social, mais les filles d'ouvriers partent plus souvent pour vivre en couple et risquent donc moins de revenir que les filles de cadres qui partent pour leurs études.

On ne revient pas aussi facilement dans toutes les familles. Outre le contexte économique, *le climat* familial et les relations parents-enfants peuvent encourager, ou au contraire dissuader, les enfants de réintégrer le domicile familial. A partir de l'enquête sur les familles, complémentaire du recensement, G. Desplanques (1993) a déjà révélé qu'on quittait plus tôt une famille monoparentale ou une famille recomposée. T. Blöss (1987) et M. Bozon dans sa communication, ont montré que l'âge au premier départ baisse quand la taille de la fratrie augmente. La composition du foyer qui peut expliquer certains départs précoces semble sans effets sur les retours. Cependant, les jeunes qui étaient pressés de quitter leurs parents reviennent moins que ceux qui auraient préféré rester chez eux plus longtemps (15 % contre 23 %) (tableau 1).

Le domicile des parents : un refuge en cas de crise

Pour quelles raisons retourne-t-on chez ses parents ? La fin des études suffit à expliquer, d'après les personnes interrogées, 17 % des recohabitations; associée à une autre raison, l'insuffisance des ressources financières en particulier, elle justifie encore 9 % des retours. Aussi importantes sont les ruptures conjugales ou sentimentales qui sont à l'origine de 25 % des recohabitations. Le chômage (14 % des retours), l'insuffisance des ressources financières (18 %), l'obligation de quitter son logement (9 %) et la solitude (5 %), sont les autres situations difficiles qui conduisent les jeunes à se réfugier chez leurs parents. Seulement 11 % présentent leur retour comme coïncidant avec une étape professionnelle positive (ils rentrent pour travailler avec leurs parents ou dans une entreprise proche de chez eux). Enfin, 20 % des recohabitants sont revenus à la suite d'une maladie ou pour une raison familiale autre qu'une rupture conjugale (tableau 2).

Chacun de ces événements ou de ces situations ne constitue qu'un très faible risque de retour. Même la fin des études ou une rupture conjugale, ne font pas revenir plus de 5 % des jeunes. Pourtant, une comparaison entre générations désigne les processus qui, en se développant, donnent lieu à un accroissement des retours. Le plus important est l'allongement des études quicontraint de plus en plus de jeunes à s'installer provisoirement dans une autre ville⁽⁶⁾. On sait également que le chômage et la précarité des premiers emplois retiennent les hommes au domicile familial ou les incitent à y revenir, tandis qu'ils n'empêchent pas les femmes d'en partir. Entre 20 et 24 ans, 73 % des hommes au chômage résident chez leurs parents, mais seulement 57 % des actifs ayant un emploi. Pour les femmes, ces pourcentages sont respectivement de 43 et 40 %⁽⁷⁾.

(5) Sur l'âge au premier départ selon le milieu social, se reporter à la communication de M. Bozon.

(6) La poursuite des études peut aussi être un moyen pour partir tout en s'assurant du soutien de ses parents.

(7) Recensement de la population de 1990.

La relation entre difficultés d'insertion professionnelle et retour au foyer parental va dans le même sens pour les générations 1959-1963 : les retours dûs à la perte d'un emploi ou aux revenus insuffisants sont plus fréquents pour les hommes que pour les femmes (respectivement 2,5 % et 3,2 % pour les hommes; 2,0 % et 2,9 % pour les femmes). Pour les générations plus récentes, les femmes revenues chez leurs parents pour l'une de ces raisons sont plus nombreuses que les hommes (2 % des hommes reviennent en raison du chômage et 3 % en raison de ressources insuffisantes; 3 % et 3,7 % des femmes). Cette différence peut relever du taux de chômage plus élevé des jeunes femmes, mais aussi d'un rapprochement des comportements masculins et féminins. Cette similitude des comportements s'observe également chez les hommes et les femmes partis pour leurs études. Il reste cependant que les femmes reviennent encore un peu plus souvent chez leurs parents à la suite d'une rupture conjugale que les hommes.

TABLEAU 2 - LES PRINCIPAUX MOTIFS DE RETOUR CHEZ LES PARENTS*

	Fin études	Perte emploi	Insuffisance financière	Perte logement	Rupture conjugale	Solitude	Autres raisons (famille, santé...)	Autres raisons prof.
Sur 100 retours								
Ensemble	26,4	13,7	18,5	9,1	25,4	5,2	20,2	11,0
Hommes	25,5	13,0	17,7	10,4	22,1	5,2	20,8	10,4
Femmes	27,2	14,4	19,2	8,0	28,4	5,2	19,6	11,6
Sur 100 premiers départs								
Ensemble	4,6	2,4	3,2	1,6	4,4	0,9	3,5	1,8
Hommes								
Ensemble	4,4	2,3	3,1	1,8	3,9	0,9	3,6	1,8
1959-1963	3,5	2,5	3,2	2,0	4,2	0,9	3,6	1,4
1964-1968	5,5	2,0	3,0	1,6	3,6	0,9	3,6	2,2
Femmes								
Ensemble	4,7	2,5	3,3	1,4	4,9	0,9	3,4	2,0
1959-1963	3,6	2,0	2,9	1,2	5,6	0,9	2,5	2,2
1964-1968	5,9	3,0	3,7	1,6	4,2	0,9	4,3	1,7
Ensemble								
1959-1963	3,5	2,2	3,0	1,6	4,9	0,9	3,0	1,9
1964-1968	5,7	2,5	3,4	1,6	3,9	0,9	4,0	1,9

* Chaque personne interrogée pouvait donner deux réponses.

D'une manière ou d'une autre, un retour chez les parents témoigne toujours de l'existence d'une forte solidarité familiale. La moitié des retours succèdent à un échec qui enraye le processus d'insertion conjugale ou sociale et présentent la famille comme un recours. Nous appellerons échec conjugal les séparations et une solitude trop lourde, et échec social la perte d'un emploi, l'insuffisance des ressources, ainsi que la perte du logement. Lorsque le retour est dû à la fois à la rupture du couple et à une situation

financière difficile ou à la perte du logement, nous avons considéré que la raison déterminante du retour était la rupture conjugale⁽⁸⁾.

Les autres causes du retour ne présentent pas le domicile familial comme un refuge, mais elles témoignent également d'une forte entraide entre parents et enfants. Un retour sur quatre est présenté comme la conséquence logique de la fin des études. Dans ce cas, le départ n'a pas eu lieu pour entrer dans la vie active ou pour vivre en couple et la rechabitation n'est donc pas perçue comme un échec professionnel ou conjugal, mais le soutien des parents a pris la forme d'une assistance financière pendant la décohabitation temporaire des enfants⁽⁹⁾.

Parmi les jeunes revenus « pour maladie » ou « pour raison familiale », nous n'avons pas pu distinguer ceux qui sont venus chercher de l'aide auprès de leurs parents, de ceux qui sont venus pour les soigner ou les aider. Le retour des premiers peut également être considéré comme un échec. Les seconds, au contraire, s'affirment comme adultes en apportant leur soutien à leur parents. Quel que soit le sens de la relation, elle manifeste la persistance d'une entraide familiale importante. Seuls les retours motivés par l'obtention d'un emploi s'inscrivent dans une trajectoire d'émancipation continue et ne sont pas dus à une situation difficile, mais ils ne représentent qu'un retour sur dix.

La rechabitation des étudiants peut être relativement longue (sept fois sur dix elle dure au moins un an); en revanche, ceux qui reviennent à la suite d'un échec et ne considèrent pas leur retour comme un événement « normal », restent peu de temps (dans la moitié des cas, moins d'un an). Leur retour répond à une situation de crise dont ils souhaitent sortir le plus vite possible. Les étudiants qui ne regardent pas leur séjour comme la manifestation d'un échec sont moins pressés d'y mettre fin. Leurs familles sont aussi plus favorisées et, si elles exercent des pressions pour que leurs enfants aient une activité professionnelle, elles sont sans doute moins fortes que dans les familles où les revenus sont plus faibles.

On s'attendait à trouver plus de rechabités parmi ceux qui ont fait des études longues et reviennent en fin d'études, et parmi ceux qui n'ont pas fait d'études au-delà de la scolarité obligatoire et connaissent les difficultés d'insertion professionnelle les plus importantes. Globalement, cette hypothèse est confirmée pour les hommes (tableau 3). Mais, curieusement, les retours consécutifs à un échec social sont plus élevés pour les hommes qui ont poursuivi leurs études après 22 ans que pour ceux qui les ont arrêtées entre 17 et 22 ans. Pour les plus diplômés, l'instabilité pourrait résulter d'une stratégie de promotion professionnelle plus que de la précarité et ne serait pas toujours synonyme d'échec. Pour les femmes, la relation entre niveau scolaire et retour est plus complexe. Moins elles ont fait d'études, plus elles sont exposées à la précarité et plus elles sont jeunes lorsqu'elles se mettent en couple. Une rupture conjugale les laisse donc plus démunies que les autres femmes et les conduit à rentrer plus souvent chez leurs parents. Les retours liés à la précarité professionnelle touchent surtout les femmes qui ont arrêté

(8) De même, lorsque l'un des facteurs de l'échec social est associé à un retour pour fin d'études, nous avons retenu la fin des études comme principale cause du retour, et nous n'avons pas compté celui-ci comme un échec. Les retours motivés à la fois par la fin des études et par un échec conjugal sont exceptionnels.

(9) Sur l'aide des parents aux enfants étudiants, voir la communication de M. Bozon.

TABLEAU 3 - HOMMES - LES RETOURS CHEZ LES PARENTS
SELON L' AGE DE FIN D'ETUDES ET LE MILIEU SOCIAL D'ORIGINE
(SUR 100 DEPARTS)

	Effectifs	% de retours	Raisons du retour			
			Fin d'études	Echec conjugal *	Echec social *	Autres raisons
<i>Ensemble</i>	1 330	17,7	4,3	4,2	4,5	4,7
<i>Age de fin d'études</i>						
16 ans ou avant	253	18,8	0,8	5,9	6,0	5,1
17-18 ans	494	13,4	1,6	3,6	3,9	4,3
19-20 ans	217	16,6	2,3	6,5	4,6	3,2
21-22 ans	140	25,0	12,9	0,7	3,6	7,8
23 ans et plus	220	24,1	10,9	3,6	5,0	4,6
<i>Catégorie socio-professionnelle du Père</i>						
Agriculteurs	105	6,7	2,8	0,0	2,8	1,0
Artisans commerçants	142	19,0	2,8	7,8	2,1	6,3
Cadres	173	27,2	8,1	5,2	6,9	7,0
Profes. intermédiaires	258	22,1	4,3	5,0	6,6	6,2
Employés	130	22,3	7,7	5,4	3,8	5,4
Ouvriers qualifiés	342	13,7	2,9	2,0	4,7	4,1
Ouvriers non qualifiés	130	12,3	3,9	4,6	3,1	1,5

TABLEAU 3 - FEMMES - LES RETOURS CHEZ LES PARENTS
SELON L' AGE DE FIN D'ETUDES ET LE MILIEU SOCIAL D'ORIGINE
(SUR 100 DEPARTS)

	Effectifs	% de retours	Raisons du retour			
			Fin d'études	Echec conjugal *	Echec social *	Autres raisons
<i>Ensemble</i>	1 453	17,3	4,6	5,4	3,8	3,5
<i>Age de fin d'études</i>						
16 ans ou avant	266	15,4	0,8	7,5	2,6	4,5
17-18 ans	456	16,9	2,4	6,4	4,2	3,9
19-20 ans	263	17,9	4,6	5,7	5,3	2,3
21-22 ans	205	15,1	7,3	2,4	2,0	3,4
23 ans et plus	253	21,2	10,7	3,6	4,3	3,2
<i>Catégorie socio-professionnelle du Père</i>						
Agriculteurs	124	16,1	2,4	4,8	5,7	3,2
Artisans commerçants	168	14,3	3,0	2,4	4,2	4,7
Cadres	206	20,4	9,2	2,9	4,9	3,4
Profes. intermédiaires	262	19,1	6,9	6,9	2,7	2,6
Employés	141	22,3	7,7	5,4	3,8	5,4
Ouvriers qualifiés	342	15,8	3,5	6,2	3,5	2,6
Ouvriers non qualifiés	162	14,2	3,1	5,6	1,2	4,3

* Echec conjugal = rupture conjugale ou sentimentale. Solitude difficilement supportable.
Echec social = perte d'emploi, insuffisance des ressources, perte du logement.

leurs études entre dix-sept et vingt ans. Une scolarité plus longue diminue les retours-échecs, mais augmente les retours-fin d'études.

La recohobitation n'est pas l'exact reflet du niveau scolaire et des difficultés d'insertion des jeunes, elle résulte aussi d'un arbitrage entre leurs besoins et les ressources de leurs parents. On a déjà signalé que les faux départs étaient plus fréquents dans les classes supérieures. La durée des études n'en est pas l'unique raison. Ainsi, bien qu'ils soient les mieux armés contre un échec, les enfants de cadres viennent plus souvent chercher de l'aide auprès de leurs parents que les enfants d'ouvriers (tableau 3).

Rester ou revenir ?

Si un retour chez les parents exprime une difficulté à assumer seul une indépendance récemment acquise, les jeunes qui rentrent chez leurs parents devraient avoir des traits communs avec ceux qui s'y attendent, parce qu'ils ne se sentent pas prêts pour l'indépendance. Pour les comparer, nous avons choisi pour seuil l'âge de 23 ans⁽¹⁰⁾ et défini, à partir de cet âge, trois modes de départ : les « départs retardés » (départs à 23 ans ou plus tard), les « faux départs » (départs avant 23 ans suivis d'un retour), et les « départs définitifs » avant 23 ans (bien que certains retours aient pu survenir après l'enquête).

Les hommes qui n'ont pas encore réalisé leur insertion professionnelle⁽¹¹⁾ à 23 ans, retardent plus souvent leur départ ou font plus souvent un faux départ que ceux qui ont déjà un emploi stable, mais le choix entre ces deux modalités dépend peu des causes du retard professionnel : chômage et précarité des premiers emplois ou poursuite des études. Cependant, les enfants des classes populaires doivent être en mesure d'assumer leur autonomie avant de risquer un départ, tandis que les jeunes gens des classes supérieures peuvent prendre le risque de s'installer dans un logement autonome avant de gagner leur vie. Même lorsqu'ils ne partent pas pour leurs études, les jeunes les plus favorisés peuvent compter sur l'aide financière de leurs parents pour s'installer; ils savent aussi que s'ils ne parviennent pas à rester autonomes, un retour pose peu de problèmes matériels à leur famille. A 23 ans, la proportion de fils de cadres et la proportion de fils d'ouvriers non qualifiés qui n'ont pas réussi un départ définitif est la même (52 %), mais 22 % des premiers sont déjà partis provisoirement et seulement 8 % des enfants d'ouvriers non qualifiés (tableau 4).

⁽¹⁰⁾ Nous avons vérifié qu'en baissant ou élevant ce seuil de un ou deux ans, le sens des résultats n'est pas modifié.

⁽¹¹⁾ On a choisi comme indicateur de l'insertion professionnelle, le premier emploi « stable », c'est à dire le premier emploi occupé pendant au moins six mois et ayant donné lieu à un contrat à durée indéterminée.

Pour les femmes, les relations entre le mode de décohabitation et le milieu social ou la situation professionnelle sont plus ténues. Seules les étudiantes au-delà de 23 ans se distinguent en retardant leur départ (32 % et à peine 17 % des autres femmes). On sait que les femmes partent plus souvent pour vivre en couple que les hommes et qu'elles reviennent plus souvent à la suite d'une rupture conjugale ou sentimentale. C'est donc en étudiant les biographies amoureuses qu'on pourra peut-être mettre à jour les stratégies de décohabitation des jeunes femmes qui n'ont pas fait d'études longues.

TABLEAU 4 - MODE DE DEPART SELON L'ACTIVITE A 23 ANS
ET L'ORIGINE SOCIALE (SUR 100 HOMMES ET 100 FEMMES)

	Hommes				Femmes			
	Départs retardés	Faux départs	Départs définitifs	Total	Départs retardés	Faux départs	Départs définitifs	Total
<i>Activité à 23 ans</i>								
Jamais d'emploi stable, études en cours	42	16	42	100	32	15	53	100
Jamais d'emploi stable, études terminées	48	16	36	100	16	16	68	100
A déjà eu un premier emploi stable	33	12	55	100	17	15	68	100
<i>Catégorie socio-profession. du Père</i>								
Agriculteurs	50	6	44	100	24	14	62	100
Artisans-commerçants	37	12	51	100	18	12	70	100
Cadres	30	22	48	100	21	18	61	100
Professions intermédiaires	30	18	52	100	18	17	65	100
Employés	37	18	45	100	16	21	63	100
Ouvriers qualifiés	37	10	53	100	20	13	67	100
Ouvriers non qualifiés	44	8	48	100	20	12	68	100

Départs retardés = départs à 23 ans ou plus tard.

Faux départs = départs avant 23 ans suivis d'un retour.

Départs définitifs = départs avant 23 ans, non suivis d'un retour.

Conclusion

La fin des études, une rupture conjugale ou sentimentale, une situation professionnelle incertaine, sont les principales causes de retour des jeunes. Une reprise de l'activité économique pourrait en faire régresser certaines, mais il est peu vraisemblable que les études deviennent plus courtes et que les couples deviennent plus stables qu'ils ne le sont aujourd'hui. Comme dans bien d'autres domaines (la sexualité avant mariage ou l'exercice d'une activité professionnelle par exemple), les modes de décohabitation des hommes et des femmes tendent à devenir semblables. Aujourd'hui, entre le départ du foyer parental et la constitution d'une nouvelle famille, de plus en plus de jeunes filles connaissent, à l'égal des hommes, une période d'indépendance durant laquelle elles sont soumises aux mêmes risques. Ceux-ci dépendent plus du bagage scolaire et de la durée des études, que du fait d'être un garçon ou une fille. Mais, certaines spécificités persistent : les retours consécutifs à une crise du couple restent plus nombreux chez les filles que chez les garçons.

BIBLIOGRAPHIE

- BLÔSS T., 1987. « Décohabitation familiale, rapports entre générations et mobilité résidentielle ». *Communication au symposium international d'Arc et Senans*. IAPS, CNRS, MELATT.
- BLÔSS T., FRICKEY A., GODARD F., 1990. « Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires de deux générations de femmes », *Revue Française de sociologie*, XXX1, pp. 553-572.
- DESPLANQUES G., 1993. "Les familles recomposées en 1990", in « *Les recompositions familiales aujourd'hui* », ouvrage collectif sous la direction de M.T. MEULDERS-KLEIN et I. THERY. Nathan, Collection Essais et recherches, Chap. V.
- DESPLANQUES G., 1994. « Etre ou ne plus être chez ses parents ». *Population et Sociétés*, INED, n° 292.
- GALLAND O., 1984. « Précarité et entrées dans la vie active ». *Revue française de sociologie*, XXV, pp. 49-66.